



Créathon 2025 : quand, comment, pour quoi faire ?

publié le 09/01/2025

Descriptif :

Le Créathon, rendez-vous annuel de réflexion et de partage sur le numérique éducatif, aura lieu cette année le 29 janvier. Les thématiques, modalités, le lien pour s'inscrire en équipe de 3 à 5 personnes. Organisé par Canopé, Techne et l'université, soutenu par le ministère, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'IH2EF.

Sommaire :

- Pour qui et comment participer ?
- A quoi ça sert ?
- Que doit-on produire ?
- Que gagne-t-on ?



Espaces éducatifs et espaces démocratiques :
collaborer, engager, sensibiliser

Rendez-vous de réflexion et de partage, le Créathon est un concours pédagogique pendant lequel les participants ont jusqu'à 24h pour imaginer un projet mêlant éducation et numérique.

L'édition 2025 se déroulera le mercredi 29 janvier 2025 autour de la thématique suivante : Espaces éducatifs et espaces démocratiques : **collaborer, engager, sensibiliser**.

● Pour qui et comment participer ?

Le concours est destiné à tous, enseignant titulaire ou stagiaire, étudiant, élève, professionnel de l'ingénierie pédagogique, concepteur multimédia, développeur, intéressé par l'éducation ou la formation, ou simplement curieux de participer à un concours original de création.

La participation se fait par **équipe de trois à cinq personnes** et peut se faire entièrement en ligne à distance ou dans les espaces de travail mis à disposition dans les Ateliers Canopé en France.

Ce sont 3 défis qui ont été proposés cette année par 3 structures (descriptifs en bas de page) :

- Faire collectif durablement pour l'éducation et la formation (défi DGESCO autour du CNR Nefle)
- Aménagement des espaces pour des pédagogies actives : accélérer la transition pédagogique (défi Réseau Canopé)
- Concevoir un serious game pour sensibiliser au numérique écoresponsable (défi Région Nouvelle-Aquitaine).

Étape 1. Inscriptions et préparation

Les inscriptions ont lieu du 18 novembre 2024 jusqu'au 26 janvier 2025 inclus [🔗](#). Les équipes sont accompagnées et bénéficient de ressources pour se familiariser avec la thématique et ses défis, afin de se préparer au mieux au concours.

Étape 2. Le concours se déroule le 29 janvier à Canopé Chasseneuil ou à distance, par équipes de 3 à 5 personnes. Les lauréats sont déterminés par un jury le 7 février 2025.

Étape 3. Accompagnement des équipes primées à distance

Entre mars et juin 2025, les équipes retenues ont quatre mois pour faire mûrir leur projet à distance, toujours accompagnées par leurs facilitateurs et leurs mentors.

● A quoi ça sert ?

Participer au Créathon est un moyen d'appréhender des méthodes de travail différentes basées sur le design thinking¹. et les méthodes agiles² pouvant être remobilisées par la suite dans l'établissement.

● Que doit-on produire ?

Scénario ou kit pédagogique, jeu, projet d'établissement / de classe, application... Les équipes choisiront la meilleure solution selon leur problématique. Les livrables attendus seront en revanche les mêmes pour tous et seront dévoilés le jour J.

● Que gagne-t-on ?

Un temps de **formation** unique aux méthodes de **créativité** et de **collaboration** et un **accompagnement personnalisé de projet** afin que celui-ci puisse directement enrichir et contribuer à la réflexion des partenaires de l'événement.

En juin 2025, les équipes gagnantes sont invitées à Poitiers pour participer à une semaine d'accélération organisée par Réseau Canopé et ses partenaires afin de développer leur projet.

Traces du Créathon 2024 "Education et formation face aux enjeux démocratiques et citoyens" [🔗](#)



Pour en savoir plus sur les défis [🔗](#)

(1) Méthode de conception créative et de gestion de l'innovation [🔗](#) élaborée à l'université Stanford dans les années 1980

(2) Méthodes agiles : pratiques de développement basées sur la collaboration entre des équipes auto-organisées et pluridisciplinaires et les usagers de leurs productions. Ces méthodes reposent sur un cycle de développement itératif, incrémental et adaptatif.

Lien complémentaire

[🌐 Traces du Créathon 2023 \[🔗\]\(#\)](#)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.